

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

7 2 0 1 8
Objet

COMITE POUR LA DIFFUSION
DE L'ART CONTEMPORAIN :
C. VILLE DE ROYAN :
désignation d'avocats

DATE DE CONVOCATION

23 février 1979

DATE D'AFFICHAGE

23 Février 1979

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 27

Nombre de votants 27

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cents *soixante dix neuf*

le *deux mars*

à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M TÉTARD

Etaient présents : MM. TÉTARD, Me DUFOUR, Melle FOUCHÉ, MM. BUJARD, LIS, LACHAUD, BOUCHET, BOUTET, FABER, COLLE, POUGET, VIAUD, PAPEAU, BOULAN, MONTRON, POUMAILLOUX, NAULIN, MAURELLET, GUTCHAOUA, BOISARD, BERLAND, BRÔTREAU, DUFEIL, Me TAP, MM. PELLETIER, CABAL, Mme TACQUET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

Absents : MM.

M MONTRON

a été élu Secrétaire.

Le 5 février 1979 à la requête du Crédit Industriel de l'Ouest, Maître Philippe GEOFFROY, Huissier, a donné assignation à la Commune de ROYAN : " d'avoir à se trouver et comparaître par devant le Tribunal de Grande Instance de SAINTES, à l'audience tenue au Palais de Justice de ladite Ville, salle ordinaire des audiences, non en personne, mais par le Ministère d'un Avocat dans les 15 jours des présentes ".

(" Les informant que faute de constitution dans ce délai
" un Jugement pourra être pris contre eux ")

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner :

- Maître GILBERT Jean-Pierre, Avocat à POITIERS, 29 rue de BLOSSAC pour représenter la Ville de ROYAN dans cette affaire et,
- Maître MERCIER, Avocat à SAINTES, chargé de postuler près le Tribunal de cette localité.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'assignation en date du 5 février 1979,

DECIDE :

- de donner mandat à Maître GILBERT Jean-Pierre, Avocat à POITIERS, 29 rue de Blossac, pour représenter la Ville dans l'affaire C.I.O. contre Ville de ROYAN ,
- et à Maître MERCIER , Avocat à SAINTES, pour postuler près le Tribunal de cette localité .

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au Registre MM. les Membres présents à la séance

Pour extrait conforme au Registre,

Le Maire,



Guy TÉTARD

